



Vol de mon véhicule par escoquerie

Par **Julien0295**, le **26/08/2012 à 12:19**

Bonjour. rnVoilà je vous explique mon problème . rnJ'ai mît en vente mon véhicule une audi A3 sur des site auto sur internet . rnJ'ai était contacter par un acheteur par mail puis par téléphone . Nous avons conclu la vente du véhicule par chèque de banques pièce d identité et relève de compte . Prix de la vente 26000€ rnLe jour de la vente l acheteur est venu avec toute les pièce demande mais avec un retard de 4h .nous avons rdv à 14h au lieu de 18h .donc je vérifie toute les pièce minutieusement sans bien sur vérifier auprès de la banque vue qu'elle était fermé l la voiture parti je dépose le chèque à ma banque le mardi coupe mon assurance et prévient Audi de l envoie du chèque de remboursement de la voiture l rnMais voilà le vendredi mon banquier m appel pour me dire que le chèque est sans prevision .j appel donc la banque qui a émis le chèque et la stupeur on le dit que le chèque est vole que la personne qui était venu cherche la voiture n était pas sont identités . En gros tout les pièce était de faux .je me rend donc au commissariat pour déposer plainte ,et la j apprend que je ne suis pas la seul victime je suis la 6 eme personne , et le pire c est que mon acheteur (enfin mon voleur) avait était interpellé pour défaut de permis et pocession de faux chèque ma veille mais remis en liberté en attendant sa convocation ultérieur . J'ai eu le droit à une identification par planche je l es reconnu et devrai être interpellé cette semaine . rnMa question est simple . Financièrement je pourrai plus assumer le crédit de la Audi , jsi je récupère pas la Audi et si la personne ne peut pas,me rembourser , qu'elle sont mes recours pour étaler ou stoper mes remboursement le Temps du jugement ? rnMerci d avancernrn[Modifier mon message][Supprimer]

Par **chaber**, le **26/08/2012 à 12:31**

bonjourrnrvotre acheteur a été habile en ce sens qu'il est arrivé après la fermeture des

banques. Vous avez été escroqué, c'est clair.
Si vous pouvez récupérer le véhicule, cela sera un moindre mal.
Actuellement les règlements restent dus
Il faudrait relire votre contrat d'assurances